

Initiatives privées

LILAS, j'autopartage, tu autopartages, nous autopartageons...

Lilas est une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui a mis en place, en 2007, un service d'autopartage sur Lille, en partenariat avec des industriels, la Ville de Lille et plusieurs structures de l'économie sociale et solidaire.

Le service d'autopartage fonctionne comme n'importe quel abonnement. Pour en bénéficier, il est nécessaire de souscrire à une adhésion.



Lilas, Comment ça marche ?

Une fois l'abonnement souscrit, il suffit de réserver un véhicule par téléphone ou sur Internet. Le service est disponible 24/24h et 7/7j.

En adhérant au service, le client signe un contrat qu'il s'engage à honorer. En cas de non respect de ce dernier, l'utilisateur peut être exclu du système d'autopartage.

Lilas met aujourd'hui à disposition de ses adhérents une vingtaine de véhicules ; petits utilitaires, citadines, espaces satisfont tous les besoins. Il existe même un véhicule spécialement aménagé pour personne à mobilité réduite.



15 % des adhérents, soit 105 personnes ont déclaré avoir fait l'économie d'une voiture (achat non effectué ou vente de leur voiture).

42 % des trajets réalisés par les adhérents ont une durée de moins de 3 heures.



Perspectives de développement :

- Augmenter le nombre de stations et étendre le service sur le territoire de l'Agglomération Lilloise.
- Développer le service d'autopartage pour les professionnels notamment les entreprises, les administrations, les commerçants.
- Développer des passerelles entre autopartage et covoiturage, et développer le service dans d'autres villes.



Si le service d'autopartage intéresse essentiellement les particuliers, il n'en reste pas moins attractif pour les professionnels..

++ Si un client fait le plein de carburant, il contribue à l'amélioration du service, il bénéficie d'1/4 d'heure de service gratuit.

++ Un partenariat avec la Macif permet également de nombreux avantages pour les adhérents en termes d'assurance

Qui ?

Financement :

ville de Lille :

- 10 000 € de subvention
- 15 000 € de mise de fond en capital de la SCIC
- Mise à disposition gratuite de 21 places de parkings (équivalent à 15 000 €).

Région & Ademe :

90 000 € pour trois ans.

Chiffres clés :

- 20 véhicules
- 12 stations.
- 650 adhérents
- 700 utilisateurs.

Partenaires

- Keolis
- Caisse Commune
- Ademe
- Région Nord-Pas-de-Calais
- Ville de Lille
- Cigales
- Autonomie et solidarité
- Garrigue
- Macif

Contact :

Françoise de la Charlerie
Tél. : 03.20.740.740

fdelacharlerie@lilas-autopartage.com